

PRÉPARATION DU CONGRÈS FÉDÉRAL

INTERVIEW DE SÉBASTIEN MENESPLIER

Dans le cadre de la préparation du 7^{ème} Congrès FNME (désormais reporté du 29 mars au 2 avril 2021), *Options* a interrogé notre Secrétaire Général FNME.



Options : Comment la fédération aborde-t-elle la spécificité notamment sur les thèmes suivants : évolution du salariat, résultats des élections de novembre 2019 et élargissement de nos actions ?

SM. Il s'agit là, bien évidemment, de trois thèmes complémentaires qui seront abordés dans les travaux du 7^{ème} Congrès. Notre fédération se calque sur le salariat qu'elle est censée représenter et la spécificité doit faire partie de notre activité quotidienne. Quelles que soient les entreprises de l'énergie, le salariat a évolué avec toujours plus de maîtrises, de hautes maîtrises, de cadres, d'ingénieur.e.s et de chercheur.euse.s. À partir de nos résultats électoraux de novembre 2019, nous devons en effectuer une analyse aussi complète que possible auprès de toutes les catégories de salarié.e.s, mais nous devons aussi analyser les luttes qui ont été menées et l'implication de ce salariat dit spécifique.

Évidemment, nous avons affaire à des catégories qui ont voté en faveur d'Emmanuel Macron à la présidentielle de 2017. De nombreux.euses catégories de personnel ont

choisi ce vote. C'est critiquable mais c'est leur choix. En tout cas nous devons le prendre comme tel, sinon nous couperions de ces salarié.e.s et demain nous serions en difficulté pour construire avec eux, alors même que la CGT doit gagner des voix lors des élections professionnelles pour faire progresser ses idées, ses points de vue, ses actions. La spécificité a donc toute sa place dans notre fédération.

Toute la fédération Mines-Energie doit s'engager dans ce travail avec l'ensemble de ses syndicats ; tout le monde doit aller dans le même sens. Dans un Congrès, on prend conscience ensemble et on s'élève ensemble ! Nous avons là un travail incontournable pour être représentatif auprès de toutes les catégories de salarié.e.s, pour rendre une CGT visible et audible.

La spécificité a toute sa place dans notre fédération

Options : Quelle place pour l'Ufict dans toutes les instances de la fédération ?

SM. Je dirai d'emblée que l'Ufict a toute sa place dans les instances fédérales, à commencer par le Comité Exécutif Fédéral (CEF), son instance dirigeante, qui doit aussi être représentative du salariat et des champs professionnels. Il nous faut donc des candidatures proposées par les syndicats issus des catégories de maîtrise, de l'encadrement et des secteurs de la recherche. Au Bureau Fédéral, dans les structures syndicales, dans les Conseils Généraux centralisés et décentralisés, nous avons besoin de l'Ufict pour enrichir la réflexion et participer à la prise de décisions.

Nous avons besoin de l'Ufict pour enrichir la réflexion et participer à la prise de décisions

Parfois, l'organisation de notre fédération est mal comprise. Nous avons deux unions : l'Union Fédérale des Retraité.e.s (UFR) et l'Union Fédérale des Ingénieur.e.s, Cadres et Technicien.ne.s (Ufict) ; nous avons également un secteur Mines ainsi que des coordinations des groupes du secteur de l'Énergie Atomique, le CEA et ORANO. Chaque union, chaque secteur, chaque coordination doit trouver clairement sa place et participer au bon fonctionnement transverse de la fédération.

Options : Quel travail commun pour préserver l'autonomie et les responsabilités tant de l'Ufict que de la fédération ?

SM. Ce travail commun et transverse, nous y sommes tous.tes attachée.e.s et nous avons su le mener depuis le Congrès de Nantes. Les précédents Secrétaires Généraux de l'Ufict étaient membres des instances fédérales tout en faisant fonctionner l'Ufict ; d'autres camarades étaient déjà dans des groupes de travail fédéraux. Il me semble que nous avons réellement accompli des progrès durant la précédente mandature. Je prends pour exemple le tour des régions que nous avons réalisé à quatre : Franck Traversari, Secrétaire Général adjoint de la FNME et moi-même, avec Priscille Cortet et Eric Thiébaud. Ce tour de France, que nous avons réalisé à 80 %, ces rencontres avec nos camarades des régions et les discussions qui ont eu lieu ont été l'émanation d'un travail commun. C'est un exemple parmi d'autres qui démontre notre intérêt à travailler ensemble. Dans la prochaine mandature FNME, il faudra poursuivre ce travail de cohérence entre les unions fédérales, les autres entités fédérales et continuer d'associer les camarades de l'Ufict au travail fédéral. Cela ne signifie pas perte d'autonomie ou perte d'activité.

Options : Comment combattre les réticences existantes à propos de la légitimité de la spécificité ?

SM. Cette question est un vœu pieux. Le mieux, c'est toujours de se parler et de ne pas esquiver le débat. Pourquoi a-t-on besoin de légitimer la spécificité ? Dans notre histoire dont nous sommes si fiers, on parle toujours de Marcel Paul et de la nationalisation de 1946, mais on oublie que le même Marcel Paul impulse le débat avec le GNC (Groupement National des Cadres). Donc, je crois sincèrement que lorsque nous parlons de notre histoire, il faut parler de ses deux pieds. Le GNC fait partie de notre ADN. La spécificité est donc légitime. Elle induit une activité CGT audible et visible.



Certainement que, dans le passage du GNC à l'Ugict (l'Ufict pour notre fédération), il a manqué une étape de débat et de compréhension pour lever certaines réticences. Faire adhérer des cadres à la CGT est une nécessité, oui ! Ne pas le faire, c'est ignorer en quelque sorte que ces salarié.e.s là peuvent aussi rencontrer dans leur activité professionnelle le besoin de se rassembler pour la défense de leur intérêt individuel et collectif.

Faire adhérer des cadres à la CGT est une nécessité

Options : Quels impacts le débat sur la territorialité pourrait-il avoir sur les structures Ufict ?

SM. Il s'agit d'un débat plus large. Quelle activité syndicale peut-on mener sur un périmètre différent : inter-entreprises, entreprise, établissement, unité ? Il nous faut parler organisation territoriale et métier. Les deux sont complémentaires. Du coup, dans ce débat autour de notre vie syndicale, tous les syndicats y compris Ufict doivent se ré-interroger sur le périmètre à couvrir, les salarié.e.s à représenter et donc forcément, l'activité CGT à mener. Nous ne pouvons plus osciller entre bastions et déserts syndicaux. La loi de 2008 nous impose une seule structure mais l'activité spécifique est possible dans ce cadre. Tous nos syndicats doivent travailler à organiser et structurer l'activité CGT sur un périmètre donné. Ensuite, ils doivent organiser leur choix et prendre les meilleures résolutions possibles en assemblée générale et/ou Congrès avec les syndiqué.e.s. Cette structuration aura un impact important sur l'ensemble des structures fédérales. Les débats du 7^{ème} Congrès seront majeurs pour l'avenir de notre fédération et ses syndicats.